

CONCOURS D'ENTRÉE - CLARINETTE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)	1ère	Tout simplement	Guy Dangain	Guy Dangain
	2ème	Natalina	Jérôme Naulais	Edition Robert Martin
	3ème	Clarivalse	Maurice Faillenot	Edition Robert Martin
Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)	1ère	Le petit cow-boy	Francis Coiteux	Edition Delatour France
	2ème	Le bal de Léocadie	Claude Henry Joubert	Lafitan
	3ème	Rhapsodie Provençale	Lucien Excoffier	Edition Combre
Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)		Nocturne et sicilienne	Armando Ghuidoni	Edition Leduc
	Répétition de 20 minutes avec l'accompagnatrice piano : Contactez Mme MATSUDA Tél. : 07 67 02 56 46 ; Mail : a.matsuda@crr.tours.fr à partir du 1er juin 2026.			

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Pas d'accompagnement au piano pour le Cycle 1 et Cycle 2.

FORMATION MUSICALE

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre. En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.